

Informations de base	
2023/2882(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur le cas de Zarema Moussaïeva en Tchétchénie	
<b>Subject</b>	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	
<b>Zone géographique</b>	
Russie Fédération	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
04/10/2023	Débat en plénière		
05/10/2023	Décision du Parlement	T9-0350/2023	Résumé
05/10/2023	Résultat du vote au parlement		
05/10/2023	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2882(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0415/2023	02/10/2023	
Proposition de résolution		B9-0416/2023	02/10/2023	
Proposition de résolution		B9-0418/2023	02/10/2023	
Proposition de résolution		B9-0419/2023	02/10/2023	
Proposition de résolution		B9-0421/2023	02/10/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0350/2023	05/10/2023	Résumé

# Résolution sur le cas de Zarema Moussaïeva en Tchétchénie

2023/2882(RSP) - 05/10/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 502 voix pour, 13 contre et 28 abstentions, une résolution sur le cas de Zarema Moussaïeva en Tchétchénie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et députés.

En janvier 2022, sous le prétexte de demander son témoignage dans une affaire criminelle, Zarema Moussaïeva a été illégalement enlevée ailleurs en Russie et placée en détention provisoire en Tchétchénie. Après avoir été privée d'une défense juridique appropriée, elle a été condamnée à cinq ans de prison pour fraude et agression contre les autorités ; son état de santé s'est détérioré depuis sa détention.

Mme Moussaïeva est l'épouse de l'ancien juge de la Cour suprême tchétchène, Saidi Yangulbaev, et la mère du défenseur des droits de l'homme Abubakar et des blogueurs d'opposition Ibrahim et Baysangur Yangulbaev. Ses trois fils critiquent vivement le chef de la République tchétchène, Ramzan Kadyrov, et son régime autoritaire. Kadyrov a publiquement menacé d'«éliminer» les membres de la famille Yangulbaev. L'UE et les États-Unis ont placé Kadyrov et ses plus proches associés sur la liste des sanctions pour de graves violations des droits de l'homme.

Les députés ont condamné fermement l'enlèvement et la détention pour raisons politiques de Zarema Moussaïeva et considèrent qu'il s'agit d'actes de représailles pour le travail légitime de ses fils dans le domaine des droits de l'homme et pour leurs opinions politiques.

Le Parlement a demandé instamment aux autorités tchétchènes de libérer immédiatement et sans condition Mme Moussaïeva, de lui fournir des soins médicaux appropriés et de mettre fin immédiatement à tout harcèlement de la société civile et de l'opposition.

Condamnant les attaques brutales et la répression de la société civile, des médias et de l'opposition en Tchétchénie, le Parlement a demandé instamment aux autorités de mettre fin immédiatement à toutes les formes de harcèlement. Le gouvernement tchétchène devrait mener une enquête transparente et approfondie sur ces attaques et demander des comptes aux responsables.